TOUS MODÈLES — TOUS PRIX

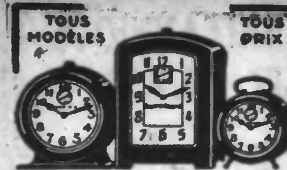

29f. 59f. 39f.
RÉVEILS CHROMÉS ET COULEURS
BAYARD


## AUX RÉSERVISTES CONVOQUÉS LE 20 JUILLET 1931 POUR UNE PÉRIODE D'INSTRUCTION AU CAMP DE SISSONNE

Les réservistes de la 1re région, convoqués le 20 juillet 1931 directement au camp de **Sissonne**, sont avisés que la Compagnie des Chemins de Fer du Nord mettra en circulation ce jour-là, à leur intention, de **Lille à Saint-Erme** (Camp de Sissonne) un dédoublement à 3 minutes du train dit Dijonnais dont l'horaire est le suivant :

**Lille** 8 h. 14 ; **Douai** 8 h. 42 ; **Cambrai-Ville** 9 h. 11 ; **Caudry** 9 h. 29 ; **Busigny** 9 h. 44 ; **Bohain** 9 h. 59 ; **Saint-Quentin** 10 h. 11 ; **Tergnier** 10 h. 30 ; **Laon** 10 h. 53, 11 h. 11.

Les réservistes de la région **Dunkerque, Hazebrouck**, peuvent rejoindre **Lille** en temps utile par les trains ci-après : départ de **Dunkerque** : 6 h. 47 ; départ d'**Hazebrouck** 6 h. 13. — Les réservistes de la région **Valenciennes, Maubeuge, Avesnes** peuvent rejoindre à **Busigny** (via Aulnoye) en temps utile par les trains ci-après : **Valenciennes**, départ 7 h. 59 ; **Maubeuge** départ 8 h. 32 ; **Avesnes**, départ 7 h. 15.

Les réservistes de la région **Calais, Boulogne, Etaples**, sont invités à rejoindre St-Erme directement par Amiens et Laon.

**Calais-ville**, dép. 6 h. 10 ; **Boulogne-Tintelleries**, ar. 6 h. 57 ; dép. 6 h. 59 ; **Etaples**, ar. 7 h. 20 ; dép. 7 h. 22 ; **Amiens**, ar. 8 h. 49 ; dép. 9 h. 02 ; **Laon**, ar. 10 h. 40.

## A L'EXPOSTION COLONIALE

### PETITES ET GRANDES NOUVELLES

**LES PARLEMENTAIRES BELGES A L'EXPOSITION**

Hier, 200 parlementaires belges, tant sénateurs que députés, sont arrivés à Paris à l'occasion de la semaine belge. Ils seront reçus dans la matinée, à la section belge de l'Exposition par M. Henri Carton, commissaire général.

Après avoir visité les pavillons belges, les parlementaires ont pris part à un lunch, qui leur a été offert par le commissariat.

**LES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE BELGES**

Les donze sociétés belges de musique, venues à l'Exposition coloniale à l'occasion de la fête belge, ont reçu, à Vincennes, le plus cordial des accueils.

Ces sociétés ont donné plusieurs concerts et sérénades en plusieurs points de l'Exposition, notamment au kiosque aménagé devant les pavillons belges. Le public, aussi nombreux qu'enthousiaste, ne leur a ménagé ni ses acclamations, ni ses rappels.

**LES ÉCOLIERS A L'EXPOSITION**

Dans le courant du mois de juin, 860 groupes d'écoliers, représentant un effectif total de 42.520 enfants, ont visité l'Exposition à titre gracieux, sous la conduite de leurs maîtres et des membres du comité d'accueil.

**LES ÉCHANGES DE TICKETS ET LES ACHATS DE BONS**

Le bureau de presse du commissariat général communique que des guichets spéciaux sont ouverts à la porte d'honneur de l'Exposition. L'on peut y faire l'échange des talons des bons contre des tickets d'entrée gratuits. On trouve également à ces guichets des bons à 60 francs.

**ON OPÈRE UN ZÈBRE AU ZOO**

Le docteur Brion, chef de clinique à l'école d'Alfort, vétérinaire du parc zoologique, a opéré l'un des magnifiques zèbres de cet établissement d'un kyste à la lèvre qui menaçait de s'envenimer.

**LE CONCERT DE CLOTURE DE LA SEMAINE BELGE**

Le concert qui devait avoir lieu au Théâtre de la Cité des informations pour clôturer les manifestations de la Semaine Belge aura lieu au Musée permanent des colonies à 16 h., aujourd'hui.

## MASSACRE DE CHINOIS EN CORÉE

De nouveaux désordres se sont produits lundi matin, dans les principales villes de Corée. On annonce officiellement maintenant que le nombre de Chinois tués à Ping-Yang serait de 37, tandis que celui des Chinois blessés ne serait que de 93. Plus de quatre mille Chinois se sont réfugiés à leur consulat.

Le ministre de Chine au Japon s'est rendu au ministère des affaires étrangères et a demandé que toutes les mesures soient prises afin de protéger les populations chinoises.

Suivant le « Nichi Nichi », plus de 100 maisons chinoises ont été détruites par les Coréens.

**D'autre part, on annonce officiellement que 28 Chinois ont été tués et 300 blessés au cours des désordres qui se sont produits en Corée.**

Trois policiers japonais ont été grièvement blessés à Seoul et à Chemulpo.

Les autorités civiles et militaires étudient les mesures à prendre pour protéger la population chinoise.

Dans la crainte de nouveaux désordres, les troupes ont été alertées.

## AUX PLANTEURS DE TABAC

On nous communique : « Le Bureau confédéral des planteurs de tabac de France se réunira à Bordeaux, vendredi prochain 10 juillet, à 14 h., dans une des salles de la Préfecture. Cette assemblée est motivée par la réponse du directeur général de l'exploitation industrielle des tabacs concernant le prix de revient du tabac. L'expert-paritaire, M. Albert Dumont, assistera à cette réunion et en fera un rapport complet, rapport qu'il communiquera lors de l'assemblée générale du dimanche 19 juillet ».

## LE FONCTIONNEMENT PRATIQUE DES ASSURANCES SOCIALES

Le 19e Congrès National de la Mutualité et de la Coopération agricoles s'est tenu du 18 au 21 juin dernier à Vannes. De nombreuses questions ont été exposées entre autres, celle ayant trait au fonctionnement des Assurances Sociales en apiculture. Après une longue discussion, le Congrès a émis plusieurs vœux très importants :

1. Que le délai limite laissé aux assujettis agricoles par l'art. 83 de la loi pour quitter la section agricole de la Caisse administrative et adhérer à une caisse mutualiste de leur choix soit reporté au 1er juillet 1932 ; 2. Que les services administratifs considèrent désormais les Caisses Mutuelles agricoles comme des Sociétés de Secours Mutuels régies par la loi du 1er avril 1898, le titre VI de la loi du 30 avril 1930 et les dispositions de leurs statuts approuvés ; 3. Que le plus rapidement possible les majorations prévues par l'art. 75, parag. 2 de la loi du 30 avril 1930, soient mises à la disposition des Caisses mutuelles agricoles d'assurances sociales ; 4. Que par un nouvel aménagement des allocations et surtout par un rapprochement des tarifs, les différences constatées soient très sensiblement réduites ; 5. Que soit créé le chèque A.S., qui permettrait de régler sans frais dans les conditions habituelles d'envoi d'un mandat le montant des prestations ; 6. Que les Pouvoirs publics compétents prennent d'urgence toutes mesures utiles pour remédier à cet état de choses ; 7. Que de façon permanente, les Caisses Mutuelles agricoles soient habituées à immatriculer **les assurés facultatifs agricoles**, sous le contrôle des services départementaux ; ce contrôle ne devant s'exercer que dans la mesure où il est absolument indispensable ; 8. Que les versements patronaux desdits salariés soient faits à la Caisse des Secours mutuels agricoles que désigneront les intéressés et servent ainsi à leur donner dans une certaine mesure des prestations en cas de maladie ; 9. Enfin le congrès sans méconnaître l'effort déjà important consenti en leur faveur par les Pouvoirs publics, émet le vœu que, comme pour les assurés obligatoires, un minimum de retraite leur soit garanti à 60 ou à 65 ans, pour ceux âgés de plus de 60 ans au moment de l'application de la loi.

## LES PUBLICISTES DU NORD A PARIS

Une importante délégation de la Section du Nord de la Chambre Syndicale de la Publicité, comportant une quarantaine de publicistes du Nord de la France a été reçue par la Chambre Syndicale de la Publicité de Paris à l'occasion de l'Exposition Coloniale.

Nos confrères étaient attendus vendredi, à 16 h. 30, à la gare du Nord, par M. Maillard, président et le Comité directeur. Ils furent conduits en autocars à l'Exposition Coloniale et reçus au nom de M. le Maréchal Lyautey, par M. le marquis de Voguë et par M. Homo, chef de cabinet du Maréchal.

Après une visite très intéressante de l'Exposition, nos confrères furent aimablement accueillis au pavillon de l'Algérie, par M. Marcel Bordes, commissaire adjoint de l'Algérie.

Samedi matin, les membres de la Section du Nord furent également reçus à l'Agence Havas, en toute cordialité par M. Léon Renier fils, administrateur ; M. Carré, inspecteur et leurs principaux collaborateurs.

Après la visite très instructive des différents services, M. Léon Renier, remercia fort aimablement les visiteurs et leur offrit un apéritif d'honneur. Cette réception fut suivie d'un somptueux banquet d'environ 70 couverts, dans les salons du restaurant Lecoyen.

Les assistants se séparèrent ensuite sous l'impression de la réception toute cordiale qui leur fut réservée à Paris.

Il fut décidé qu'une réunion du Conseil d'Administration de la Chambre Syndicale de Paris, se tiendrait l'année prochaine à Lille.

## COOPÉRATIVES DE RECONSTRUCTION

Une proposition de loi tendant à déclarer éteinte toute action en responsabilité des administrateurs des sociétés coopératives de reconstruction, des unions de ces sociétés et des administrateurs de ces unions par le quitus donné lors de leur liquidation, a été présenté par MM. les députés Gustave Lemelle, Gonnet, Courtehoux, Antoine, des Rotours, Rillart de Verneuil, Bouteille, Jean Masse, Surmont, Vassal, Barbier, Lierman, Tailliandier, Accambray, Amidieu-Du-Clos, Narcisse Boulanger, Bravet, Carlier-Caffiéri, Debève, Debrégéas, Deguise, Delmotte, Delorme, Desoblin, Dessaint, Détailleur, Didry, Auguste Gratien, Groussau, Guersy, Hauet, René Hauss, François Lefebvre, Firmin Leguet, Louart, Maës, Parsy, Gaston Poitevin, Rolland, Jammy Schmidt, Sturmel, Ternois, Tonnelier, Tricoteaux.

Article unique : « Toute action en responsabilité pouvant appartenir aux intéressés, à l'encontre des sociétés coopératives de reconstruction, des unions de ces sociétés, de leurs administrateurs pour leurs comptes sera éteinte, à compter du quitus qui accompagnera la liquidation de la coopérative.

» Les reliquats des fonds de gestion, s'il en existe, ne pourront recevoir l'affectation spéciale prévue par la loi du 15 août 1920 qu'après le quitus donné par les sociétés coopératives et par l'administration.

» M. le député Lemelle, d'Arras, au nom de la Commission des Régions libérées chargée d'examiner le projet de loi concernant la liquidation des sociétés coopératives de reconstruction formées par les sinistrés en vue de la reconstitution des immeubles atteints par les événements de guerre, a présenté un rapport supplémentaire sur cette question.

» Sur le crédit figurant au titre des subventions de l'Etat aux sociétés coopératives et aux unions de ces sociétés, le ministre des Travaux publics chargé des régions libérées est autorisé chaque année, après avis d'une Commission dont il aura fixé la composition par arrêté ministériel, à prélever une somme égale, au maximum, au tiers de ce crédit, pour assurer la liquidation rapide de groupements de sinistrés relevant des lois des 15 août 1920, 12 juillet 1921 et de l'article 11 de la loi du 31 mars 1922.

» Les sommes ainsi prélevées seront affectées directement par le ministre, après avis de la dite Commission, aux divers intéressés et au fur et à mesure de leurs besoins ».


CORS

*Soulagement instantané*
Les Zino-pads du Dr Scholl suppriment les cors scientifiquement — en supprimant *la cause :* le frottement et la pression de la chaussure. Minces, imperméables, adhèrent d'eux-mêmes et ne se détachent pas, même dans le bain. Non caustiques, ne peuvent pas brûler et protègent tout point sensible ou meurtri. Existent aussi pour oignons, durillons et œils-de-perdrix.
La boîte (jaune) 6.50. Pharmacies, Orthopédistes, Herboristes.
*Envoi d'un échantillon gratuit de Zino-pad pour cor, et de la brochure du Dr. Scholl, sur demande adressée : 2, Boul. des Italiens, Paris.*

Zino-pads du Dr Scholl
Sitôt appliqués — douleur supprimée


## LE RECLASSEMENT DES AGENTS DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Au nom du groupe interparlementaire des Régions libérées, une délégation de ce groupe, composée de MM. Hayez, sénateur, président du groupe ; Tailliandier, Lemelle, Appourchaux, députés, a été reçue, vendredi 3 juillet, par M. Deligne, ministre des Travaux publics et des Régions libérées.

La délégation a exposé au ministre la situation des agents des régions libérées en vue de son reclassement et a demandé son intervention auprès de M. le ministre du Travail.

M. Deligne a accueilli très favorablement la requête de la délégation qui s'était faite l'interprète des fonctionnaires des régions libérées.


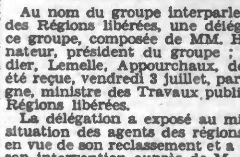

J'envoie fe d'em' 2 ou 3 porcs ensemble. chèque ou mand. C. Postal Paris 73706
PORCS. 55 j., sevr. castrés 40 et 60 fr.
PORCS. 18 et 27 kg., env., 80 et 130 fr.
PORCS. 35 et 45 kg. env. 175 et 240 fr.
Porcheries Réunies, St-Sébastien (Creuse)


## CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Mario Roustan a ouvert hier matin, la session du Conseil supérieur de l'instruction publique. A cette occasion, le ministre a prononcé un discours dans lequel il a longuement commenté toutes les réformes qui font l'objet de projet de décret.

Après avoir attiré l'attention de l'assemblée sur l'intérêt du projet de décret relatif à la création dans les facultés d'emplois de professeurs titulaires à titre personnel, M. Mario Roustan s'est étendu sur les avantages que comporte le projet de décret relatif à la nouvelle organisation des examens du baccalauréat et sur le projet qui a pour but de ramener vers la licence de lettre classique un plus grand nombre d'étudiants.


**La mer ronge les côtes de Bretagne**

De même l'Emplâtre Vulcain ronge les cors les plus rebelles : 4 fr.25 toutes phies.


## GROS LOTS

**VILLE DE PARIS 1894-96**

**Tirage du 6 Juillet 1931**

Le N° 436.070 est remboursé par 100.000 fr.
Le N° 174.928 est remboursé par 20.000 fr.
Les numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. 5.767 et 122.819.
Les trois numéros suivents sont remboursés chacun par 2.500 fr. 200.172, 290.734, 310.441.
Les 14 numéros suivants sont remboursés chacun par 1.000 fr. 57.526, 91.800, 129.829, 142.956, 180.829, 195.377, 220.628, 227.096, 237.559, 316.389, 357.498, 390.092, 373.030, 400.429.
1.132 numéros sont remboursables au pair.

**FONCIÈRES 1 1/2 1913**

Le No 932.716 est remboursé par 250.000 fr.
Le No 540.823 est remboursé par 25.000 fr.
Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 399.961 — 905.457.
Cinquante numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

**FONCIÈRES 1885**

Le No 996.528 est remboursé par 100.000 fr.
Le No 70.703 est remboursé par 25.000 fr.
Les six numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 61.494 — 155.427 — 238.232 — 540.790 — 781.525 — 805.740.
Quarante-cinq numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

**FONCIÈRES 1879**

Le No 25.655 est remboursé par 100.000 fr.
Le No 445.948 est remboursé par 100.000 fr.
Le No 1.280.396 est remboursé par 25.000 fr.
Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 1.000 fr. : 1.080.158 — 1.670.562.
Les cinq numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 109.279 — 252.010 — 268.092 — 959.201 — 1.221.124.
90 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.


**UN GROS LOT ?** dans les 500.000 obligations non réclamées du *Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Panama, etc.*, publiées avec tous les tirages (lots et pairs). Abonnement 1 an, 10 fr. JOURNAL MENSUEL TIRAGES, n° 1, Cité Bergère, PARIS (9e)


# SPORTS

## Le XXVe Tour de France Cycliste

(Suite de la première page)

**LE DÉPART DES TOURISTES**

Tout cela s'était bien terminé, mais derrière il y avait encore le petit monde des touristes. Bien vite, on dépêcha des estafettes pour que cette catégorie ne soit déjà en route et que les départs séparés décidés la veille, ne fussent, en réalité qu'un départ en ligne.

C'était méconnaître la sportivité des gars de Bordeaux, dont l'empressement auprès des isolés fut aussi marqué que pour les groupés.

A ce moment, également, les organisateurs connurent les plus grandes difficultés, et, finalement, ce n'est que vingt-cinq minutes après les « AS » que les touristes s'en allèrent de concert vers Bayonne.

« Tout est bien qui finit bien », me dit l'un des commissaires, l'ami Divrande, en s'épongeant après cette rude échauffourée.

Je conçois que cet officiel fut satisfait, mais les confrères et moi-même, nous l'étions moins, en raison de la difficulté qui s'offrait pour suivre l'épreuve.

D'avance, chers lecteurs, je m'excuse si ma relation quotidienne présente quelques lacunes, nous avons suivi, aujourd'hui, une étape de façon impossible, qui justifie nos doléances quant aux départs séparés avec battement trop important.

**LES JOURS SE SUIVENT...**

...et ne se ressemblent pas. Nous vîmes hier, les touristes, sauf Bernard, « boulottés tout cru » par les « AS » ; ce lundi, les « Touristes » se sont rebiffés et ont pris une éclatante revanche.

C'est à ne plus rien y comprendre. Il faut dire qu'au cours de cette septième étape un certain flottement fut accusé dans les teams nationaux. L'équipe italienne, notamment, n'a plus fait montre de cette coordination qui nous sidéra bien souvent. Déjà, la veille une certaine désunion se fit jour et un relâchement insignifiant, peut-être, fut constaté chez Camusso, le champion d'Italie.

Aujourd'hui Camusso a nettement accusé le coup et dans cette même étape Bordeau-Bayonne, l'Italien a connu la défaillance comme on compatriote Binda l'an dernier.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que tout le clan des « AS » eut le pion damé par celui des touristes. Cependant, les « seigneurs » marchèrent avec quelque entrain, une preuve : les 36 kilomètres séparant Bordeaux de Hostens furent couverts en 55'.

Dites, ce n'est pas mal !

Ils forcèrent même l'allure et furent pris à leur propre piège, comme dans l'étape de Caen-Dinan.

**BATTUS A PLATE COUTURE**

Jusqu'à mi-parcours, ils conservèrent l'avantage, puis envahis par ce sentiment de déconsidération, ils se relâchèrent, croyant en avoir terminé avec ce qu'ils appellent la « marmaille ».

Quelle erreur !

A l'arrière, après un début normal, on « roule la caisse » sans le moindre fléchissement, minute par minute, les « touristes » remontèrent l'handicap et on crut un certain temps qu'ils allaient rendre la monnaie de la pièce : c'est-à-dire absorber les « AS » comme ils le furent la veille.

A Castets (126 klm.) les passages se faisaient de la façon suivante : Leducq et presque tous ses camarades à 15 h. 26' (horaire prévu : 15 h. 12') ; à 15 h. 27, Benoit-Faure ; à 15 h. 29, Péglion ; à 15 h. 34, Camusso ; à 15 h. 35, Bulla et trois touristes, un tout petit peu plus tard, le gros de ceuxci.

A ce moment, je dis à «Bibi» : « Vas-y leur z'y chanter aux « AS » qui sont en retard.

— Penses-tu, ils sont assez grands pour se débrouiller.

D'autres firent preuve de plus de charité et alertèrent ces « messieurs ».

C'est alors que la cadence redevint furieuse, malheureusement trop tard, puisque au terminus, le Belge Loncke, vainqueur au sprint des touristes, avait mis 11' de moins que Di Pacco, vainqueur du sprint des « AS », pour couvrir les 189 kilomètres du parcours.

Jean DESMARET.

**LE CLASSEMENT DE L'ÉTAPE**

1 Loncke en 5 h. 37'44" ; 2. Max Bulla ; 3. Godinat ; 4. J. Bidot ; 5. Pancera ; 6. Bouillet ; 7. Viarengo ; 8. Van Grootenbruele ; 9. ex æquo : Naert, Brugère, Catolini, Fayolle, Van Tricht, Van Viertz, Vlaene, Goethuys, Guiramand, Buttafochi, même temps ; 20. Fave en 5 h. 40'31" ; 21. Bernard même temps ; 22. François Henri, 5 h. 40'40" ; 23. Moreels en 5 h. 40'46" ; 24. Di Paco, 5 h. 48'43" ; 25. Charles Pélissier ; 26. Le Calvez ; 27. Dewaele ; 28. Sloepel ; 29. Rebry ; 30. Hamerlinck ; 31. Schepers ; 32. Demuysère ; 33. Ghyssels ; 34. ex æquo : Vervaecke Van Rysselberghe, Giaccobe, Balte-Battesini, Gestri, Gremo, Orecchia, Pesanti, Opperman, Lamb, Pipoz, Antenen, Tierbach, Buchi, Sieger, Metze, Geyer, Buse, Altenburger, Sieronski, A. Magne, Benoit-Faure, Péglion, Cepeda, Mauclair, tous même temps ; 59. Bajard, 5 h. 49'3" ; 60. Venot, id. ; 61. Camusso, 5 h. 50'50" ; 62. Leducq 5 h. 51'14" ; 63. Maréchal, 5 h. 51'32" ; 64. Berton, 5 h. 55'45" ; 65. Uesat, id.

**CLASSEMENT GÉNÉRAL**

1. Di Paco, en 48 h. 43'9" ; Charles Pélissier, Le Calvez, Rebry, Demuysère, Gestri, A. Magne, Pesenti, Metze, Buse, même temps ; 11. Opperman, 48 h. 43'45" ; 12. Péglion, 48 h. 43'59" ; 13. Tierbach 48 h. 43'59" ; 14. Dewaele, 48 h. 44' ; 15. Battesini, 48 h. 44'12" ; 16. Giaccobe, id. ; 17. Ghissels, 48 h. 44'22" ; 18. Siegel 48 h. 44'29" ; 18. Vervaecke, même temps ; 20. Sieronski, 48 h. 44'49" ; 21. Benoit Faure, 48 h. 45'20" ; 22. Antenen, 48 h. 46'19" ; 23. A. Leducq, 48 h. 46'41" ; 24 Hamerlinck, 48 h. 47'20" ; 25. Steopel, 48 h. 47'58" ; 26. Schepers, 48 h. 49'41" ; 27. Geyer, 48 h. 50'5" ; 28. Altenburger, 48 h. 56'25" ; 29. Pipoz, 48 h. 58'59" ; 30. Gremo, 49 h. 6'1" ; 31 Orecchia, 49 h. 7'51" ; 32. Camusso 49 h. 8'28" ; 33. Max Bulla, 1er des Routiers, 49 h. 16'42" ; 34. Mauclair, 49 h. 17'20" ; 35. Maréchal, 49 h. 22'54" ; 36. Van Rysselberghe, 49 h. 27'13".

**CLASSEMENT INTERNATIONAL**

1. Italie avec 146 h. 9'27" ; France, id. ; 3. Allemagne avec 146 h. 10'17" ; 4. Belgique, 146 h. 10'18" ; 5. Australo-Suisse, 146 h. 29'2".

**AUJOURD'HUI 8e ETAPE : BAYONNE-PAU**

**Horaire probable**

| | |
|---|---|
| BAYONNE | 6 h. |
| Orthez (66 km.) | 8 h. 12 |
| PAU (106 km.) | 9 h. 32 |

Cet horaire a été calculé sur 30 km. à l'heure. En 1930, la moyenne a été de 28 km. 963.

**LA RÉUNION DU VÉLODROME D'AIRE-SUR-LA-LYS**

Favorisée par un temps splendide, la réunion, au vélodrome avait attiré un public très nombreux qui s'intéressa vivement aux différentes épreuves qui furent très attrayantes.

Voici les résultats des différentes épreuves. — Match de vitesse, 1re série, Béchia, Binon, Winsingues ; 2e série, Massemin, Gamelin Quidé ; 3e série, Hilmoine, Gosson, Alexandre J ; 4e série, Récher, Bertin, Alexandre M. — Match poursuite, 10 tours, 4 kil. 1. Aire Massemin ; 2. Lille Winsingues ; 3. Amiens Récher. — Individuelle sur 50 tours, 20 kil. 300, — 32 m. 29" ; classement tous les 10 tours, 1. Aire, 44 p. ; 2. Amiens, 5 points ; 3. Lille 2 points.

Course locale réservée aux coureurs de l'E.S.A.L. (4e catégorie) : individuelle 15 t., 6 kil. ; 1. Laverng 13 points ; 2. Pennel 10 points ; 3. Simon 6 points ; Nandendroue 4 points. — Match contre la montre. — 1. Aire 2' 26" 1/5, 2. Amiens 2' 29" 3/5 ; 3. Lille 2' 29" 3/5.

## JEU DE PAUME

**LUTTES ANNONCÉES POUR LE 12 JUILLET**

**Première catégorie**

A SOUS-LE-BOIS. — Sous-le-Bois (Beugnies) Famillenreux (Vaneken).

**Division spéciale**

A BAVAY. — Bavay, Fresnes.
A ONNAING. — Onnaing, Quiévrain.
A MARCHIENNES. — Marchiennes, X....
A ANZIN. — Saint-Amand, Chapelle à Oye.

**Deuxième simple**

A VALENCIENNES. — Balle d'Or, Millonfosse, Anzin.
A LOUVIGNIES. — Louvignies (Coche), Aulnoye, Maubeuge.
A ESCAUTPONT. — Escautpont, Onnaing.

**Troisième catégorie**

A Escautpont, — Escautpont (Pelote), Escaudain.
A JENLAIN. — Jenlain (Liénard), Bavay (Lamant).
A WARGNIES. — Wargnies (Henrard), Feignies.
A VALENCIENNES (Poterne). — Amicale, Amis Réunis, Bruey-Thiers.
A LILLE. — Finale de championnat.
A RIEULAY. — Rieulay, Somain Revanche.
A HASNON. — Hasnon, Somain Municipale.
A FIVES. — Fives B, A. Hellemmes B.
A DORIGNIES. — Dorignies, Pecquenconrt.
A WINGLES. — Wingles, Billy (Ruol).
A VITRY. — Paris (Cuvelier), Vitry (Nicaise), Choisy (Quintin).
A CHOISY. — Paris (Coupeaux), Vitry (Minon), Choisy.

**LUTTES ANNONCÉES POUR LE 14 JUILLET**

**Première catégorie**

A SOUS-LE-BOIS. — Sous-le-Bois (Bengnies), Quaregnon-Rivage (Beuze).
A LILLE. — Rebecq, Chapelle-lez-Herlaimont.

**Division spéciale**

A ESCAUTPONT. — Fresnes, X...
A SAINT-AMAND. — Saint-Amand, Marchiennes.
A BAVAY. — Bavay, Onnaing.
A LE QUESNOY. — Le Quesnoy, Aniche.

**Deuxième simple**

A ONNAING. — Onnaing, Fresnes-Midi.

**Troisième catégorie**

A BAVAY. — Bavay, Feignies.
A ROUBAIX. — Grand Prix de oubaix (le matin).
A FIVES. — Fives Juniors, Hellemmes B.
A CHOISY. — Paris (Cuvelier), Vitry (Nicaise), Choisy (Quintin).
A VITRY. — Paris (Conpeaux), Vitry (Minon), Choisy,

**Juniors**

A FIVES. — Fives, Hellemmes.
A MARCHIENNES. — Grande finale comptant pour la Coupe de France entre les équipes d'Hantmont (Duchateau) et Marchiennes (Tison). Arbitre : M. Delvallez Léon.

**CHAMPIONNAT DES FLANDRES**

Classement au 6 juillet 1931 :

| Equipes | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. Roubaix | 9 | 8 | 1 | | 26 |
| 2. Lille Paume. | 9 | 4 | 5 | | 22 |
| 3. Hellemmes. | 6 | 4 | 2 | | 16 |
| 4. Lille Délivrance. | 5 | 5 | | | 15 |
| 5. Fives (Reubrecht). | 7 | 1 | 6 | | 15 |
| 6. Dunkerque. | 6 | 1 | 5 | | 15 |
| 7. Lille Policiers. | 6 | 1 | 3 | 2 | 9 |

Colonne 1 : luttes jouées ; 2, gagné : 3, perdu ; 4. forfait, 5 points. 3 points par gagné ; 2 par perdu ; 0 par forfait.

**COMITÉ RÉGIONAL DES FLANDRES**

Jeudi 9 juillet, à 18 h. 45, assemblée générale. L'ordre du jour étant assez chargé, les sociétés sont priées d'être représentées dès l'ouverture de la séance.

## ESCRIME

**BEAUX RÉSULTATS DE JEAN HEYMANN, DE LILLE, AU TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉPÉE DE PARIS-PLAGE**

Samedi et dimanche, se sont disputés au Touquet-Paris-Plage, les épreuves de tournoi international d'épée qui réunissaient une quarantaine de tireurs français, belges et italiens.

Nous avons noté avec plaisir les résultats obtenus par M. Jean Heymann, de la salle Guillermin-Nictou, de Lille, qui est parvenu à se classer 3e après des matches très disputés. Il a passé les éliminatoires en battant le chevalier Feyerick (de Gand), par 5 à 2 et Wanackère (Lille), par 5 à 2. L'épreuve était ensuite par élimination directe. Il rencontra successivement Mr Janley (Bruxelles), tireur olympique belge, sur lequel il prit le meilleur par 2-5, 5-1, 5-3, puis Charles Lion (Paris), finaliste des championnats de France, dont il se défit par 5-3, 5-2. Il dut s'incliner da justesse devant T'Sas (Bruxelles), champion belge universitaire, après un match acharné par 5-3, t-5, 4-5.

L'épreuve fut gagnée par le chevalier Feyerick (Gend), suivi par T'Sas, de Bruxelles.

## PÊCHE

### Le concours d'Armentières

Voici la liste des lauréats de ce concours :

1. Buyts Louis, Perche d'Or, Bruxelles ; 2 Willekens Jean, Verlanger naar Vanger, Bruxelles ; 3. Dumez Léon, Amis Réunis, Roubaix ; 4. Vandedorpe Honoré, l'Ablette, Roubaix ; 5. Bauduin Alfred, Brème d'Or, St-Amand ; 6. David Julien, Fine Ligne, Roubaix ; 7. Deharge Camille, Amis Réunis, Roubaix ; 8. De Waele Henri, Verbroedering, Gand ; 9. De Praetere Arthur, Ablette, Roubaix ; 10. Depieux Louis, Amicale des Pêcheurs, Roubaix ; 11. Christiaens Henri, De Weterduivels, Iseghem ; 12. Rodrigues, Port Arthur, Gand ; 13. Dumonceau François, Infatigables, Bruxelles ; 14. Deman Albert, Amis Réunis, Roubaix ; 15. De Ruyck Albert, Isolé, Gand ; 16. De Boel Gustave, Verhroedering, Gand ; 17. Fontaine Edmond, Fervents Pêcheurs, Douai ; 18. Messine Paul, Les Infatigables, Bruxelles ; 19. Gans Alfred, Rois de la Gaule, Charleroi ; 20. Capart Arthur père, Fervents Pêcheurs, Tournai.

21. Devillers Joseph, Perche d'Or, Bruxelles ; 22. Vandevielle Léon, Ablette, Roubaix ; 23. Lemaire Cyrille, Ablette, Roubaix ; 24. Messian Louis, Amicale Pêcheurs, Roubaix ; 25. Roelens Adolphe, De Waterduivels, Iseghem ; 26. Leclercq Julien, Isolé, Lomme ; 27. Cocheteux Emile, Amis Réunis, Roubaix ; 28. Collet Augustin, Rois de la Gaule, Charleroi ; 29. Deryck Noel, Ablette, Roubaix ; 30. Delescluse Adèle, Poisson Blanc, Wattrelos ; 31. Squenet Lucien, Poisson d'Or, Roubaix ; 32. Ledrue Henri, L'Etoile, Roubaix ; 33. Vandenberghe Yvon, Verhroedering, Gand ; 34. Pieters Gustave, Port Arthur, Gand ; 35. Vanchepdall Jean, Perche d'Or, Bruxelles ; 36. Parent Alfred, Rois de la Gaule, Charleroi ; 37. Vanquikelberghe Richard, Verhroedering, Gand ; 38 Dumez Paul, Amis Réunis, Roubaix ; 39. Gaudin Fernand, Roche d'Or, Bruxelles ; 40 Bayard Désiré, Fervents Pêcheurs, Douai.

41. De Ryck Gustave, Aalsterche Lynvisschers, Alost ; 42. Deridder Victor, Libres Pêcheurs, Bruxelles ; 43. Blondel Louis, Poisson d'or, Tourcoing ; 44. Olivier Louis, Fervents Gaule, Tournai ; 45. Helinck Edouard, Amicale Pêcheurs, Roubaix ; 46. Vendermiepen J., Libres Pêcheurs, Bruxelles ; 47. Capart Arthur fils, Fervents Gaule, Tournai ; 48. Tiberghien Léopold, Fine Ligne, Roubaix ; 49. Gringoire Emile, Rois Gaule, Charleroi ; 50. Naert Léon, Waterduivels, Iseghem ; 51. Delbart Fernand, l'Etoile, Roubaix ; 52. Dibenger Florent, Fervents Pêcheurs, Douai ; 53. Foucart Léon, Poisson d'Or, Tourcoing ; 54. Lemeire Lucien, Ablette, Roubaix ; 55. Gobert Oscar, Port Arthur, Gand ; 56. Jenssens Frans, Port Arthur, Gand ; 57. Billiet Auguste, Amis réunis, Roubaix ; 58. Decocq Florentin Ablette, Roubaix ; 59. Decocq Marcel, Ablette, Roubaix.

60. Dubois Louis, Amicale des Pêcheurs, Roubaix ; 61. Antosiack Antonin, Société 4 Canaux, Courchelettes ; 62. Ven Meenen Edmond, Port Arthur, Gand ; 63. Breins François, Verlanger-Vanger, Bruxelles ; 64. Verlinde Joseph, De Waterduivels, Iseghem ; 65. Houtekette Bonami, Ablette, Roubaix ; 66. Andries Victor, Amis Réunis, Roubaix ; 67. Lion Henri, Port Arthur, Gand ; 68. Rodrigues André, Port Arthur, Gand ; 69. Larguillière Jules, Isolé, Armentières ; 70. Mme Decocq, Ablette, Roubaix ; 71. Gérin P., Roche d'Or, Bruxelles ; 72. Wullems Pierre, Moel en Geluld, Malines ; 73. Descamps Gustave, Amis réunis, Roubaix ; 74. Fpiker Anatole, société 4 Canaux, Courchelettes ; 75. Hendrycks Gustave, Verbroedering, Gand ; 76. Lampo Georges, Verbroedering, Gand ; 77. Batty Alexandre, Ablette, Roubaix ; 78. Hiroux Henri, Brème d'Or, Wasquehal ; 79. Verpoort Emile, Poisson d'Or, Tourcoing.

80. Anrys Georges, Ablette, Roubaix ; 81. Le Boel Achille, Verhroedering, Gand ; 82. Perneel Pierre, De Waterduivels, Iseghem ; 83 Brunlaut Louis, Fervents Pêcheurs, Douai ; 84. Schelk Guillaume, Perche d'Or, Bruxelles ; 85. Vandenbrouck Emile, Isolé, Lille ; 86. Debeife Jean, Perche d'Or, Bruxelles ; Dannequin Léon, Ablette Roubaix ; 88. Ducatez Emile, Fine Ligne, Roubaix ; 89. Dams Joseph, Isolé, Bruxelles ; 90. Impe Paul, De Waterdcivels, Iseghem ; 91. Carette Florent, Poisson d'Or, Tourcoing ; 92. Vandewielle Gustave, Ablette, Roubaix ; 93. Holvoet Honoré, Port Arthur, Gand ; 94 Dedecker Désiré Amis Réunis, Roubaix ; 95 Wattlaux Arcade, Brochet Montignynois, Montigny-en-Gohelle ; 96. Van Durno Alfred, Verbroedering, Gand ; 97. Bayart Henri, AmisRéunis, Roubaix ; 98. Hazebrouck Roger, Isolé, Armentières ; 99. Detournay Jules, Ablette, Roubaix ; 100. Sève Kléber, Fine Ligne, Roubaix ; Jabary Louis, Fervents Pêcheurs, Douai.

**Prix réservés aux Dames.** — 1. Mme Delescluse Adèle, Poisson Blanc, Wattrelos ; 2. Mme Decocq, Ablette Roubaix ; 3. Mme Dave Gustavine, Rois Gaule, Charleroi ; 4. Mme Gérin, Roche d'Or, Bruxelles ; 5. Mme Lahitte, Fine Ligne, Roubaix ; 6. Mme Lucas, Tanche d'Or, Roubaix.

**Primes d'éloignement.** — a) Sociétés étrangères : 1. Moed en Geluld, Malines ; 2. Les Vieux Infatigables, Bruxelles ; 3. La Perche d'Or, Bruxelles ; 4. Les Libres Pêcheurs, Bruxelles ; 5. Verlanger Naar Verlanger, Bruxelles ; La Roche d'Or, id.

b) Sociétés françaises : 1. Société des 4 Canaux, Courchelettes ; Les Fervents Pêcheurs du Douaisis, Douai ; 3. L'Ablette, Roubaix ; 4. Les Amis Réunis, Roubaix ; 5. La Fine Ligne, Roubaisienne, Roubaix.

**Prime de nombre.** — Sociétés étrangères, 1 Les Veux Infatigables, Bruxelles ; 2. Port Arthur, Gand ; 3. Les Fervents de la Gaule Tournai ; 4. Verbroedering, Gand — b) Sociétés françaises.— 1. L'Ablette, Roubaix. 2. Société des 4 Canaux, Courchelettes ; 3. Les Amis réunis, Roubaix ; 4. La Fine Ligne roubaisienne, Roubaix.

## BOXE

**ON DEMANDE UNE REVANCHE**

Le boxeur Guillement, du C.P.A., ayant été disqualifié pour coup bas, demande sa revanche au boxeur Wannepain, de Frévent, le plus tôt possible, toute la bourse aux vainqueur.

## MOTOCYCLISME

### Des courses sur prairie à Lille

Les courses sur prairie vont à nouveau être à l'ordre du jour.

Les bruits qui courent depuis quelques jours viennent en effet d'être confirmés. Une épreuve de ce genre va être disputée le 26 juillet sur le terrain d'honneur de l'Iris club Lillois, mis obligeamment à la disposition de l'organisateur, M. Jean Baratte, par MM. Grassin, président actif de l'I.O.L. et Sergeant, président de la section d'athlétisme de cette société.

Jean BARATTE

Cette manifestation est appelée à remporter un beau succès, car il est certain que tous les motocyclistes de Lille et des environs profiteront de cette occasion pour faire un peu de sport. Ils en sont, hélas, assez souvent privés.

Voici quels sont les prix affectés à l'épreuve :

Séries : 1er, 50 fr. ; 2e, 25 fr. ; 3e, 15 fr. ; 4e, 15 fr.

Demi-finale : (s'il y a lieu) même prix que les séries.

Finales des catégories : 1er, 100 fr. ; 2e, 60 fr. ; 3e, 30 fr. 4e, 10 fr.

L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes : 100, 175, 250, 350, 500 cmc.

Enfin, des courses-poursuites se disputeront, sur invitation, entre les meilleurs motocyclistes de la région après qu'auront été courus les différentes épreuves constituant les championnats du Nord.

## AUTOMOBILISME

**POUR LE CIRCUIT DE RÉGULARITÉ DE FOURMIES, CLOTURE DES ENGAGEMENTS JEUDI SOIR**

Dimanche aura lieu à Fourmies le 1er Circuit de régularité organisé par le Moto Club Fourmisien, ouvert aux automobilistes et motocyclistes. 8.000 fr. de prix doteront cette épreuve qui doit remporter un très vif succès.

Voici le programme de la journée. — A 9 h., départ des autos, distance à couvrir 100 kil. moyenne imposée 40 kil à l'heure, jusqu'à 6 CV inclus 50 kil. au-dessus de 6 CV. — A midi, départ des motos 175 et 250 cm3. Pour les 250, même distance, moy. 40 kil. à l'heure. — A 19 h. 15, distribution des prix. — A 20 h. 15, banquet par souscription. Pendant les épreuves concert radiophonique.

L'itinéraire du circuit. — L'épreuve se disputera sur l'itinéraire suivant, Fourmies rues J.-Jaurès, St-Louis, Cousin Corbier, Clavon, place Clavon, rue Théophile Legrand, La Fontaine Rouge, Féron, Le Moulin Noir, La Tape Jean La Bariolerie, Fourmies, rue de Glageon, rue du Fourneau, Jean-Jaurès. Ce circuit mesure exactement 10 kil. il sera donc couvert 10 fois pour les voitures et les motocyclettes des catégories 175 et 250 cm3, 15 fois par les motos 350 et 500 cm3.

**Clôture des engagements.** — De nombreux engagements sont parvenus ces derniers jours aux organisateurs parmi lesquels ceux des sections motocyclistes de Roubaix, Lille, Valenciennes, Sedan, Charleville, Hirson, Avesnes, Fourmies etc. Le Moto Club de Beaumont-Chimay (Belgique) y sera également représenté. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au jeudi 9 juillet, les adresser pour cette date au siège du Moto Club Fourmisien, 10 rue Jean Jaurès.

## HIPPISME

**COURSES AU TREMBLAY**

PREMIÈRE COURSE. — 1. Clever Boy (Durand) g. 50 ; pl. 10.50. — 2. Arlequine II (d'Assézat) pl. 17.50. —3. Capilo (Harper) pl. 6.

DEUXIÈME COURSE. — 1. Cr. de France (Français) g. 35 ; pl. 13. — 2. Ellina (Fiorentin) pl. 20.50. — 3. Cadena (Sibbritt) pl. 11.

TROISIÈME COURSE. — 1. Son Excellence (Sibbritt) g. 16.50 ; pl. 7.50. — 2. Citronnelle (Bouillon) pl. 6.50. — 3. Thieffry (Hervé) pl. 13.50.

QUATRIÈME COURSE. — 1. Metidja (Rabbe) g. 13.50 ; pl. 8. — 2. Prophète (Brooks) pl. 21.

CINQUIÈME COURSE. — 1. Saucy Sally (Wildman) g. 22 ; pl. 8.50. — 2. Crisis (Rochetti) pl. 18.50. — 3. Phinara (Mac Gée) pl. 9.

SIXIÈME COURSE. — 1. Syphax (Rohin) g. 45 ; pl. 10. — 2. Diesair (Semblat) pl. 6. — 3. La Molle (Hervé) pl. 7.


PERNOD FILS
PARIS PONTARLIER


## EXCURSION DE LA COMMISSION HISTORIQUE DU NORD

La date de l'excursion annuelle de la Commission historique du département du Nord a été fixée au **jeudi 16 juillet.**

Le programme comporte cette année la visite du Palais Rihour, à Lille et de monuments classés des environs. L'excursion se fera par autocar, au départ de Lille et selon l'itinéraire indiqué ci-dessous.

L'autocar ne contenant que 36 places, celles-ci seront réservées aux membres de la Commission qui auront fait parvenir leur demande d'inscription à M. le Secrétaire, avant le samedi 11 juillet.

Le prix de l'excursion sera de quinze francs. Seuls, auront leur place réservée dans l'autocar, les membres de la Commission qui auront versé, avant le mardi 14 juillet, la somme de 15 fr., à **M. Emile Raoust**, trésorier de la Commission historique du Nord, 11, rue Neuve, à Lille (Compte chèques postaux : Lille-7.062).

**Programme de la journée.** — Matin, 10 h. 15 : réunion devant l'entrée du Palais Rihour, place Rihour, pour la visite du monument à 10 h. 30. — Après-midi, 13 h. 15 : Départ de l'autocar, place Rihour. Itinéraire : Englos — Hallennes-lez-Haubourdin — Noyelles-lez-Seclin — Wattignies — Ronchin — Sainghin-en-Mélantois — Lille. — Arrivée à Lille vers 18 h. 30.


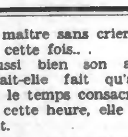

BÉNÉDICTINE
A l'eau fraîche, stimule et désaltère
"LA GRANDE LIQUEUR FRANCAISE"


FEUILLETON DU 7 JUILLET 1931. — N. 37

# CHIFFONNETTE

par JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

## QUINZE ANS APRÈS

Mais, comme elle n'en pouvait plus de lutter ainsi contre l'envie de dormir, elle avait à peine prononcé ces mots qu'elle fermait les yeux... et partait pour le pays des songes...

C'est plus exactement le pays des cauchemars que nous devrions dire, car hanté par un idée qui s'était présentée à elle au cours de la soirée, son sommeil allait être traversé de visions effroyables lui représentant le docteur Silvane aux prises avec des bandes de malfaiteurs ayant attaqué l'auto du vicomte de Sauvigny.

Pauvre Virginie ! Ainsi assoupie, elle était encore plus laide que jamais.

L'âge — elle avait maintenant cinquante-cinq ans — venant allonger encore sa barbe et ses moustaches, en avait hélas ! respecté la teinte noire : en même temps il avait creusé sa face sèche, si bien que Virginie Quinard avait aujourd'hui moins que jamais l'apparence d'une femme, mais bien plutôt celle d'un vieux sapeur.

Le résultat des spectacles atroces qu'elle avait sous les yeux en dormant fut qu'elle ne tardait pas à s'éveiller.

Son premier regard était pour la pendule.

Elle marquait deux heures.

— Oh ! s'indigna-t-elle... qu'est-ce que j'ai fait ? Le docteur est certainement rentré... Il n'aura pas aperçu la lumière de la cuisine et sera monté tout droit à sa chambre... »

Alors, espérant que son maître ne serait peut-être pas encore couché, elle courait jusqu'à la chambre en question qu'elle trouvait, bien entendu, vide de tout occupant.

Elle respirait alors avec soulagement...

Son souper n'aurait pas été préparé inutilement.

Mais, comme elle revenait vers la cuisine, elle se sentait reprise, et cette fois tout éveillée, des mêmes angoisses qu'elle avait eues au cours de son sommeil.

Certainement il était arrivé un malheur au docteur Silvane.

Cette impression allait s'accroître de minute en minute à mesure que l'heure s'avançait.

A cette anxiété qui partait en somme d'un bon naturel s'ajoutait bientôt une de ces peurs irraisonnées qui font époque dans la vie d'un homme, et même dans celle d'une femme, fût-elle barbue comme le plus barbu des sapeurs...

Le moindre craquement de meuble, le moindre frissonnement d'un arbre dans le jardin, le moindre trottinement de souris dans un placard de sa cuisine, lequel placard abritait toujours une ou deux de ces bestioles, lui mettaient une sueur aux tempes...

Et une idée s'imposait, de plus en plus lancinante, à sa pensée enfiévrée...

Certainement on savait le docteur absent, et des malfaiteurs étaient en train de mettre cette absence à profit pour s'introduire dans la maison et faire main basse sur tout ce qui pouvait s'y trouver de précieux et facilement transportable, après avoir fait d'elle un cadavre sanglant...

Elle avait beau se raisonner, jamais elle n'avait ressenti une peur semblable...

A la fin, cette impression d'une menace de mort suspendue sur sa tête devint si lancinante qu'elle se demanda si elle n'était pas devnue folle...

Alors, n'y tenant plus... elle déserta résolument sa cuisine, où elle ne se sentait décidément pas en sécurité à cause de la porte donnant sur le jardin... pour aller s'enfermer à double tour dans sa chambre, située sur le même palier que celle du docteur.

Là, elle respira un peu mieux durant quelques instants, ce qui lui permit de se dévêtir et de se glisser entre ses draps, non sans s'être soigneusement assurée qu'il n'y avait personne sous son lit, ni dans son armoire à linge...

Mais, un fois couchée, elle fut à nouveau reprise des mêmes peurs...

Pendant ce temps, l'heure continuait sa marche inexorablement lente...

Le clocher de la cathédrale, se faisant le complice de cette nuit pleine d'horreur, semblait n'égrener qu'à regret les quarts, les demies et les heures...

Ah ! quand donc sonnerait enfin l'Angélus, annonciateur du petit jour... quand donc celui-ci se manifesterait-il ensuite en glissant sournoisement sa première clarté à travers les lamelles des persiennes ?...

Soudain, comme quatre heures allaient sonner, et comme l'infortunée servante calculait qu'à cette époque de l'année le jour n'était guère matinal et qu'elle avait encore au moins trois heures à endurer son effroyable supplice, elle entendit le bruit du moteur d'une automobile s'arrrêter devant la maison...

Les malfaiteurs qu'elle redoutait étaient-ils de ces bandits modernes qui roulent en limousine ?

En une seconde, sa pensée revivait toutes les histoires de ce genre qu'elle avait pu lire... quand un murmure de voix masculines lui parvint aux oreilles...

Et l'une des voix était celle du docteur, elle la reconnaissait bien à présent, comme elle reconnaissait ensuite sa façon d'enfoncer sa clé dans la serrure de l'entrée, puis, tandis que l'automobile s'éloignait, le bruit de ses pas gravissant lentement l'escalier...

Toute autre que Virginie Quinard n'eût certainement pas manqué à cet instant, dans le soulagement que le retour du maître du logis apportait à son cerveau de se leverpréciptamment pour annoncer au docteur qu'un souper l'attendait, froid maintenant, mais facile à réchauffer...

Mais ce serait bien mal connaître la servante à barbe que de la croire capable d'agir ainsi, après ce qui venait de se passer...

Tout ce qu'elle avait enduré, elle en rendait responsable le brave Silvane et, si elle s'était levée, c'eût été uniquement pour lui faire cette scène que le père La Joie appréhendait un instant auparavant...

Reconnaissons ici qu'elle faillit un instant le faire, et sortit même une jambe de son lit...

Mais elle se ravisait aussitôt...

Révéler au docteur que son retard l'avait mise dans l'inquiétude c'eût été lui laisser indirectement entendre qu'elle avait pour lui un profond attachement !...

Plus souvent qu'elle lui donnerait de telles marques d'affection... quand elle se sentait précisément le détester de toute son âme.

Lui faire une scène, la belle avance ! Il l'accueillerait, cette scène, sans trop rien dire, en courbant légèrement le dos et en souriant sous cape.

Non, vraiment... ça ne pouvait pas se passer ainsi.

Il était trop commode de rentrer à quatre heures du matin quand on s'est annoncé pour minuit... de laisser une brave domestique attentionnée préparer inutilement un bon petit souper... de la plonger d'abord dans l'inquiétude, puis dans la terreur et de s'en tirer avec une attrapade de plus.

Cette fois, il fallait infliger au coupable un châtiment dont il se souviendrait !....

Mais lequel ?

C'est à répondre à cette interrogation que Virginie passa les heures la séparant du lever du jour.

Quand l'aurore parut, elle savait ce qui lui restait à faire...

Elle allait tout simplement planter là son maître sans crier gare... et pour de bon cette fois...

Aussi bien son aversion pour lui n'avait-elle fait qu'augmenter durant tout le temps consacré à ses réflexions.

A cette heure, elle l'exécrait littéralement.

Ce fut seulement quand elle eut pris le parti de s'en aller à jamais d'une maison où l'on avait si peu d'égards et de pitié pour elle, qu'elle réussit enfin à se calmer un peu...

Et, tout en se levant et en procédant à sa toilette, puis à ses préparatifs de départ, elle se faisait maintenant une réelle joie de s'imaginer ce qui allait se passer...

Ce matin-là, Silvane se lèverait tard, car il devait être fatigué de cette nuit.

Alors, à demi-ensommeillé, il sonnerait, comme chaque matin, en indiquant par là à Virginie qu'il fallait lui monter de l'eau chaude et préparer son café au lait...

— Ah ! je t'en ficherais de l'eau chaude... du café au lait... grommelait rageusement Rabat-Joie à cette pensée.

Après avoir vainement attendu cette eau chaude, le docteur prendrait le parti de descendre la chercher lui-même, et il constaterait alors que rien n'était prêt... et que Virginie n'était pas là...

Il s'affolerait — ça serait bien son tour — à l'idée qu'elle pouvait être malade, morte peut-être... et monterait à sa chambre où il trouverait, installé bien en évidence sur le lit même pas fait, en guise de P.P.C., le tablier bleu de la domestique, symbole parlant de son départ...

Ah ! quelle tête il ferait alors... lui qui était devenu l'esclave de ses petites habitudes... qui, tout récemment encore, avait eu l'imprudence d'avouer à Virginie qu'il ne saurait que devenir sans elle...

Il pourrait alors chercher d'autres domestiques... et en trouver...

Elle était bien tranquille... Aucune ne la vaudrait, aucune ne la remplacerait complètement, aucune n'aurait ces mille attentions par quoi elle avait fait une existence douillette et exempte de tout souci matériel...

Et ce serait la punition rêvée par elle qui commencerait alors...

Quand elle fut prête à partir, ayant réuni en un petit paquet un peu de linge et une robe de rechange, mis le même manteau et le même chapeau dont nous l'avons déjà vue naguère se parer, lors d'une première tentative de départ, elle descendit l'escalier, son baluchon à la main et, sans même pénétrer une dernière fois dans la cuisine, — elle passa dans la rue en tirant tout doucement la porte derrière elle.

Il était alors huit heures du matin...

Quand elle eut fait quelques pas qui l'amenèrent jusqu'à la rue principale de Mantes, elle s'aperçut tout à coup qu'elle n'avait pas encore arrêté ce qu'elle allait faire désormais... ni de quel côté elle orienterait sa destinée...

Evidemment, il lui était bien venu à l'idée de se chercher une nouvelle place...

Mais ce ne serait pas à Mantes qu'elle demeurerait... car elle tenait à éviter toute démarche que le docteur pourrait être tenté de faire pour la ramener au bercail...

(A suivre).